

moins que le siège apostolique n'ait fait quelque réserve." Cette réserve nous la trouvons dans les règles que la S. Congrégation des Rites a jusqu'ici portées pour exprimer ou omettre le nom de l'Ordinaire dans le canon. Cf. Décr. 924, XV; 1827, I; 1333, IX; 2284; et pour les Missions, qui sont régies par un préfet ou un vicaire apostoliques, le décret 3047, IV; dans lesquels comme dans la ville de Rome, à l'office, on doit dire seulement le verset : *Oremus pro beatissimo Papa nostro*. La raison en est que dans ces cas, les territoires des missions sont sous la juridiction immédiate du Pontife romain, qui exerce le ministère des âmes dans ces régions par ses délégués; donc ceux-ci, qu'ils soient revêtus ou non de la dignité épiscopale, ne sont pas les évêques de ces régions, mais c'est le Pape qui en est l'Ordinaire. La même chose se fait à Rome où dans le Canon de la Messe on n'exprime pas le nom du Cardinal vicaire, bien qu'il soit véritablement l'Ordinaire, et que sa juridiction ne cesse pas par la mort du Souverain Pontife.

"Dans les canons 2 et 308 du Nouveau Code, rapportés dans le présent décret, on trouve la confirmation de cette doctrine."

LE MAÎTRE-AUTEL DE LA CATHÉDRALE

Lors du désastreux incendie de la cathédrale de Saint-Boniface, le 14 décembre 1860, le maître-autel fut sauvé des flammes et placé dans la nouvelle cathédrale démolie en 1908. Transporté de nouveau dans la cathédrale actuelle, il y est encore. C'est l'un des rares, et à coup sûr des plus précieux souvenirs du temps de Mgr Provencher.

Trois évêques de l'Ouest ont été ordonnés prêtres au pied de cet autel : NN. SS. Taché, le 12 octobre 1845, et Faraud, le 8 mai 1847, par Mgr Provencher; Mgr Clut, le 20 décembre 1857, par Mgr Taché.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR IGNACE BOURGET

Saint-Boniface, 30 juin 1845.

Monseigneur,

Vos lettres du 28 avril, du 1er et du 2 mai sont arrivées ici le 5 juin. J'ai beaucoup d'obligation à Votre Grandeur pour tout le trouble que lui a occasionné l'envoi de missionnaires à la Rivière Rouge. Enfin, ils sont en chemin et arriveront, Dieu sait quand. J'ai envoyé par M. Belcourt au Lac Laplue des provisions pour les rendre ici; je crains bien que tout ce monde ne manque de bien des choses en route. Je suppose qu'on a pris des arrangements avec la Compagnie pour avoir des provisions au Sault et au fort William. Je ne connais probablement aucun de ceux qui viennent, quoique M. Cazeau m'ait donné à entendre que le Père Fisette sera du nombre. Quant aux filles qui viennent, ce sera bon,